

# Carphone Warehouse condamné à une amende de 500 000 par la CNIL équivalente au Royaume-Uni



**L'organisme de surveillance des données du Royaume-Uni a infligé une amende de 400 000 £ à l'opérateur de téléphonie mobile Carphone Warehouse, soit un peu moins que les 500 000 £ actuellement accordés par l'organisme de réglementation.**

Les données client compressées comprenaient: les noms, adresses, numéros de téléphone, dates de naissance, état civil et, pour plus de 18 000 clients, les détails historiques des cartes de paiement. Tandis que les dossiers exposés pour certains employés de Carphone Warehouse, y compris le nom, les numéros de téléphone, le code postal, et les détails d'immatriculation de voiture.

Commentant la pénalité dans un communiqué, Elizabeth Denham, commissaire britannique à l'information, a déclaré: «Une entreprise aussi grande, bien dotée en ressources et établie que Carphone Warehouse, aurait dû évaluer activement ses systèmes de sécurité des données et s'assurer que les systèmes étaient robustes et non vulnérables. à de telles attaques.

« Carphone Warehouse devrait être au sommet de son jeu en matière de cybersécurité, et il est inquiétant de constater que les échecs systémiques que nous avons relevés sont liés à des mesures rudimentaires et banales. »

Le Bureau du Commissaire à l'information a déclaré avoir identifié de multiples insuffisances dans l'approche de la société en matière de sécurité des données au cours de son enquête et a déterminé que la société n'avait pas pris de mesures adéquates pour protéger les informations personnelles.

Les intrus ont été en mesure d'utiliser des informations d'identification valides pour accéder au système de Carphone Warehouse via un logiciel WordPress obsolète, a indiqué l'ICO.

Les insuffisances dans les mesures techniques de sécurité de l'organisation ont également été mises en évidence par l'incident, les éléments importants du logiciel utilisé sur les systèmes affectés étant obsolètes et l'entreprise ne procédant pas aux tests de sécurité de routine.

Il y avait aussi des mesures inadéquates en place pour identifier et purger les données historiques, a-t-il ajouté.

« Il y aura toujours des tentatives pour briser les systèmes des organisations et les cyber-attaques deviennent plus fréquentes à mesure que les adversaires deviennent plus déterminés. Mais les entreprises et les organismes publics doivent prendre des mesures sérieuses pour protéger les systèmes, et surtout, les clients et les employés », a déclaré Denham.

« La loi dit qu'il est de la responsabilité de l'entreprise de protéger les informations personnelles des clients et des employés. Les étrangers ne devraient pas avoir accès à de tels systèmes en premier lieu. Avoir un système de sécurité en couches efficace aidera à atténuer toute attaque – les systèmes ne peuvent pas être exploités si les intrus ne peuvent pas entrer. « ..[lire la suite]

---

**Besoin d'un accompagnement pour vous mettre en conformité avec le RGPD ? ?**

**Besoin d'une formation pour apprendre à vous**

**mettre en conformité avec le RGPD ?**

Contactez-nous

---

A Lire aussi :

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

**Notre métier :** Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Le Carphone Warehouse du Royaume-Uni condamné à une amende de 540 000 \$ pour piratage de 2015*